Proces Verboux Rapports



Commission du Sous Sol

1º mandat Salengro 1925/1929

DE LIV COMMISSION du SOUS-SOL de LILLE The same of some of Procès-verbal de la réunion du 30 Juillet 1925 8º Directions L'adm. Mun. a pris connaissance Sans observation. Elle demande toutifois :-:-:-:-:-:-: que les travaries de la Con soient M. PLAN UNE Le 30 Juillet, à 15 heures, la Commission nommée par arrêté du Maire de Lille en date du 16 Juillet 1925, s'est réunie sous la présidence de M. Balavoine, Adjoint. Présents: M.M. Verhaeghe, adjoint, Malaquin, Conseiller Municipal, Dollé, Lanquereau, Ducamp, Coches, Philippeau et Courthéoux. Excusé : M. Marmier. M. Balavoine fait connaître le but visé par l'arrêté pré-cité, en confiant à une commission comprenant des techniciens, des membres du Conseil municipal et des fonctionnaires municipaux, l'examen des différentes questions se rapportant au sous-sol de Tille. Cette Commission aura à donner son avis sur les questions déjà à l'étude et sur celles qui pourront se présenter. M. Cochez donne quelques détails sur les questions dont la Commission aura à s'occuper : nappe aquifère, inondation des caves, exécution d'égouts et, éventuellement, de drains, forages, aménagement de stations de pompages, etc... Ces différentes questions qui, au premier abord, peuvent paraître étrangères l'une à l'autre, sont cependant connexes dans une certaine mesure, et elles devront, parfois, être étudiées simultanément, la solution choisie pour l'une d'elles pouvant avoir une influence sur les autres. M. Cochez donne ensuite connaissance d'un rapport dans lequel il a rappelé les observations faites antérieurement. Il est décidé qu'une copie de ce rapport sera envoyé à chacun des membres de la Commission. M. Dollé donne quelques renseignements au sujet du sous-sol de Lille. Au point de vue géologique, il y a lieu de distinguer: I° La partie située au Sud d'une ligne fictive partant de la Gare de Lille et aboutissant vers le pont de la Citadelle. 2º La partie située au Nord de cette ligne. Dans cette partie, la nappe de la craie devient captive et elle est à l'abri des contaminations à cause des terrains imperméables qui recouvrent la craie. Il donne de plus les résultats d'études faites en ce qui concerne la qualité de l'eau. Or, 300 mètres environ au Nord de la ligne séparative indiquée ci-dessus, l'eau peut être considérée comme potable. Le volume d'eau qui peut être extrait de la nappe de Lille peut d'ailleurs être évalué à 50.000 m<sup>3</sup> par jour au minimum. Après discussions et échange de vues, il a été entendu que le Service des Travaux continuerait à faire des observations dans les puits où le niveau de l'eau a déjà été relevé, et que

d'autres puits seraient l'objet d'observations analogues, de façon que les points où le niveau de la nappe sera observé soient aussi rapprochés que possible.

M. Dollé estime que les observations à faire peuvent être limitées à la partie Sud-Est - Sud et Sud-Ouest de Lille.

De plus, il fait observer qu'il y aura lieu de procéder, le même jour si l'on peut, et en tous cas en deux ou trois jours au plus, à des observations dans tous les puits reconnus, une fois à l'époque des basses eaux et une autre fois à l'époque des hautes eaux.

La séance est levée à 18 heures.

La prochaine réunion est fixée au début d'octobre, quand les observations du niveau de la nappe à l'étiage auront été faites.

COMMISSION du SOUS-SOL de 1 DE LILLE Procès-verbal de la réunion du 25 Mars 192 Le 25 Mars, à 10 heures, la Commission du Sous-Sollanest à la mairie, sous la présidence de M. Balavoine, Adjoint av Etaient présents : M.M. Marmier, Dollé, Languereau, Ducamp, Cochez, Philippeau et Courthéoux. Excusés : M.M. Verhaeghe, Adjoint et Malaquin, Conseiller Municipal. De procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté sans observation, M. Dollé fait connaître les résultats de l'analyse de l'eau prélevée au forage de la rue Princesse, n° IO, le seul de ceux mentionnés au cours de la réunion de décembre qui soit en fonctionnement. L'eau étant de mauvaise qualité soit au point de vue chimique, soit au point de vue bactériologique, il n'y a pas lieu de s'en occuper.

M. Philippeau indique que les quatre sondages de reconnaissance, en vue de déterminer l'épaisseur du terrain tertiaire, ont été exécuen vue de déterminer l'épaisseur du terrain tertiaire, ont été exécutés aux emplacements indiqués par M. Dollé. Ce dernier, après examen de la coupe des terrains, estime que la nappe du calcaire est suffisamment préservée, en ces quatre points, par l'épaisseur et la nature des terrainspour que l'eau soit potable,

M. Philippeau porte, enfin, à la connaissance de la Commission qu'un marché de gré à gré pour l'exécution d'un forage sur la façade de l'Esplanade, près de la rue du Magasin, a été approuvé par le Conseil Municipal et soumis à l'homologation du Préfet. Sans attendre cette approbation le forage sera commencé dès que la Ville sera autocette approbation, le forage sera commencé dès que la Ville sera autorisée par le Service du Génie.

M.Balavoine demande s'il ne serait pas utile de prévoir l'exécution de nouveaux forages d'essais. M.Dollé estime que l'on pourrait en exécuter un second à l'Est de celui qui est projeté, vers la Basse-Deûle, non loin de l'usine élévatoire des eaux du Canal de Roubaix et un troisième à l'Ouest, vers l'emplacement du sondage de reconnaissance exécuté dans le bois de Boulogne, à hauteur de la porte de Dunker aue. La Commission partage cette manière de voir. Il est décidé en outre, que des échantillons d'eau seront prélevés au forage des Abattoirs, après un certain temps de pompage et analyses. M. Cochez fait connaître que la Ville a utilisé, à plusieurs reprises, l'eau du forage de la Cotonnière de Bives et, que cette eau, à l'analyse, a toujours été reconnue potable. Il serait intéressant de faire procéder à l'exécution d'un forage, dans le voisinage, par exemple vers la caserne des pompiers, en vue de fournir un appoint pour l'alimentation de la Ville sur un point qui se trouve près de l'extrémité de la canalisation principale vonant d'Emmerin. La Commission adopte cette proposition.

Si la Ville voulait entrer dans cette voie, on pourrait réduir la dépense totale ci-dessus de 170.000 frs en envoyant à l'égout une partie des eaux, celle dont la Ville n'a pas besoin. La Consomme tion de courant pourrait être ramenée à 116.000 frs environ, dont la moitié à peu près serait nécessitée par les besoins de la Ville. Dans ce cas, il faudrait installer de nouvelles rompes qui coûteraient environ 40.000 frs; la dépense serait rapidement amortie.

Si cette seconde solution est adoptée, on pourrait demander une contribution aux propriétaires intéressés. Cette mesure semble à la fois équitable et favorable aux finances municipales. Les propriétaires, en effet, n'auraient plus leurs caves inondées et celles-ci pourraient être utilisées. Ceux qui dépensent pour les assècher économiseraient des sommes appréciables. Pour ne citer qu'un cas exceptionnel il est vrai, il a a lieu de remarquer que, à l'école libre de St-Joseph, on dépense environ 50,000 frs par an pour empêcher l'inondation du sous-sol. On pourrait raisonnablement demander une contribution importante dans un cas de ce genre. et moindre pour la moyenne des propriétaires.

M. Balavoine examine la question d'assèchement, au point de vue droit et demande s'il n'appartient pas à la Ville de prendre toutes

mesures utiles. Il signale d'autre part, la difficulté qu'il y aurait à faire payer les propriétaires intéressés. Comment établirait-on les taxes :

Sur quelles bases ? M. Courthéoux fait remarquer que, pour le déssèchement des marais de la Deûle, un syndicat des propriétaires s'est constitué, on pourrait en faire autant.

M. Balavoine demande si l'on ne va pas envisager d'autres sta-

taires intéressés aux dépenses de fonctionnement des stations de pom-

M.Cochez fait remarquer que ce ne serait pas très indiqué, d'abord parce que les forages actuels peuvent fournir une quantité d'd'eau supérieure aux besoins de la Ville, car il ne faut pas perdre de vue que, sur I80 K. de voies urbaines, il n'y a que I6 K. de canalisations d'eaux industrielle et de voirie. Ensuite, parce qu'il est bon d'attendre le résultat des forages projetés en vue de trouver de l'expetable, car s'il était favorable, il serait inutile d'exécuter des forages pour se procurer une eau de seconde qualité. Il serait rationrel, le cas échéant, de demander à la nappe d'eau potable, l'eau nécessaire à tous les besoins, ce qui permettrait de n'avoir qu'un seul réseau de canalisations, solution fort avantageuse pour les finances municipales.

----

rerages d'études pour la recherche de l'eau potable à Lille Dans sa séance du 25 Mars 1926, la Commission du Sous-se propose l'exécution de 3 forages nouveaux, pour la recherche de l'eau potable sous le terrain tertiaire qui recouvre la craie aquifère dans la partie Nord de la Ville. L'exécution immédiate de ces forages permettrait d'aboutir à une solution aussi rapide que possible, en ce qui concerne l'alimentation en eau potable et en eaux industrielle et de voirie. En période sèche, les sources d' Emmerin ne fournissent plus le volume d'eau nécessaire aux besoins des habitants. Pour remédier à cette situation, un projet avait été étudié en 1912. Ce projet prévoyait le captage de nouvelles eaux potables dans la région de La Bassée. Actuellement, les dépenses pour la réalisation de ce projet s'élèveraient à environ 25.000.000 dont 18.000.000 pour la canalisation d'amenée à Emmerin. En plus, le projet de 1912 prévoyait la création d'un 2ème réseau pour la distribution journalière de 50.000 m3 d'eaux industrielles et de voirie. La dépense actuelle pour ce 2ème projet serait également d'environ 25.000.000 de frs. En réduisant à 30.000 m3 par jour le volume à distribuer dans l'avenir, ce qui parait suffisant à cause de l'électrification des usines, la dépense totale pour les 2 distributions ressort encore à au moins 40.000.000 de frs. Si l'on trouvait dans le sous-sol de Lille la quantité d'eau nécessaire à tous les besoins en eau potable et en eaux industrielle et de voirie, il ne serait plus nécessaire de créer un 2ème réseau complet pour la distribution de l'eau de voirie. L'économie à réaliser par la Ville serait au minimum 20 à 30.000.000 de frs pour les dépenses de Ier établissement; Les recherches commencées présentent donc un grand intérêt pour la Ville. Si, d'autre part, l'eau située sous le terrain tertiaire était reconnué potable, quelques forages définitifs pourraient être immédiatement exécutés au voisinage des forages d'études et la population pourrait continuer à être alimentée normalement, même quand les sources d'Emmerin ne sont plus capables de fournir un volume d'eau suffisant. La dépense pour les 3 forages d'études, dont l'exécution est envisagée par la Commission du Sous-sol, serait d'environ 35 à 40.000 frs Elle serait imputée sur les crédits ouverts au budget supplémentaire pour les distributions d'eau. Si l'Administration Municipale adoptait les propositions faites, des marchés de gré à gré pourraient être présentés après discussion avec les entrepreneurs spécialistes. Le Ier Avril 1926. Signé: P. COCHEZ.

Conseil d'Administration Réunion du 30.6.8 PLANQUE Commission du Sous-S M. many the state to the transition of the transiti Procès-verbal de la réunion du 15 Juin 192 réunie sous la présidence de M. Balavoine, adjoint au Maire. Etaient présents: M.M. Bardou, adjoint, Dollé, Marmier, Languereau, Cochez, Philippeau, Courthéoux, M. Cochez expose qu'il résulte des analyses faites par l'Institut Pasteur dont un tableau résumé était annexé au rapport de M. Philippeau chef du service de l'assainissement, qui a été adressé aux membres de la Commission, la présence du fer dans l'eau des différents forages d'essais qui viennent d'être achevés. M. Dollé fait remarquer qu'il n'y a pas de fer au forage de la Madeleine, ni à celui de la cotonnière de La Madeleine. M. Cochez se demande si dans ces conditions il faut faire de nouvelles recherches, ou bien si l'on doit passer tout de suite à l'exécution de forages définitifs. En raison de la pénurie d'eau qui se fait sentir en ce moment, par suite d'une période peu pluvieuse, la seconde solution parait préférable; on pourrait, toutefois exécuter un forage d'essais à côté de l'emplacement du forage définitif. Il y aurait intérêt à choisir les emplacements des forages définitifs aussi rapprochés que possible des rues Solférino et du Pont Neuf, où se trouvent des canalisations principales d'eau d'Emmerin, par exemple au Nord du forage d'essais du bois de la Deûle, vers la rigole de dessèchement des Marais de la Haute Deûle, et l'on pourrait en prévoir d'autres en allant vers le N.E. dans la direction du forage de la Madeleine. M. Dollé est d'avis que l'on doit trouver, dans cette région de l'eau exempte de fer et à l'abri de toute contamination. M. Cochez ajoute que la distance entre les forages peut être de IOO à I5O mètres chaque forage devant donner de I8OO à 2.000 mètres cubes par 24 heures. M. Courthéoux dit que la consommation journalière dépasse déjà actuellement 30.000 m cubes les jours de fortes consommations. Emmerin, au moment des basses eaux peut fournir environ I5.000 m.cubes. Il fau drait donc trouver un appoint de I5 à 20.000 m.cubes par jour. Pour cette année il s'agirait de procurer 5,000 m cubes dans le plus bref délai, en vue de parer à l'insuffisance d'Emmerin. M. Cochez fait ressortir que, pour le refoulement de l'eau on peut installer des pompes avec moteurs électriques et refouler directement dans les conduites l'eau le chaque forage. Ou bien installer une pompe dans chaque forage et refouler l'eau dans un réservoir inférieur commun, d'où elle seraït reprise par des pompes de surpression pour être refoulée dans les canalisations, La Commission estime que la première solution pourrait être adoptée sans inconventent s'il est démontré qu'elle est plus économique.

M. Balavoine dit qu'il faudrait envisager de faire couler l'eau dans les fils d'eau plus d'une fois par semaine. M. Cochez est d'avis qu'il faudra l'envisager dans un projet plus ample. Se qu'il convient de réaliser pour le moment, c'est un volume d'eau supplémentaire de 5.000 à 6.000 m. cubes par jour. Dans le projetd'ensemble il faudra naturellement tenir compte des besoins futurs. M. Balavoine signale que l'Adjudication demandera un assez long délai et demande si l'on ne pourrait pas recourir à une autre solution. En vue de gagner du temps, M. Philippeau propose de recourir à un marché de gré à gré après appel d'offres, en demandant à l'Administration municipale de commencer les travaux dès que la soumission aura été transmise. La Commission approuve et propose l'exécution de trois ou quatre forages. M. Cochez demande si l'usage d'acide chlorhydrique, en vue de déboucher les fissures, donne de bons résultats. M. Dollé répond affirmativement. La Société industrielle de distribution ayant fait l'offre de fournir de l'eau potable à la Ville au prix de 0.60 le m cube, la Commission est d'avis qu'il n'y a pas lieu de prendre cette offre en considération, le prix de revient au moyen de forages et d'installation par la Ville avec exploitation en régie, comme l'on procède actuellement, ne dépassant pas 0 f 15 à 0 f 18 par m. cube d'eau! La séance est levée à midi.

COLLISSION DU SOUS-SOL Procès-verbal de la réunion du 3 Novembre La Commission s'est réunie à la Mairie, le 3 Novembre heures, sous la présidence de M. Balavoine, Adjoint au Maire. Etaient en outre présents: HIVES MUNICIA H.H. Bardou, Adjoint, Malaquin, Conseiller Municipal, Dollé, Marmier. Simonnet, Dr Ducamp. Cochez, Courthéoux, Philippeau. Le Président souhaite la bienvenue à M. Simonnet, Ingénieur des Ponts et Chaussées, nommé en remplacement de 11. Languereau, qui a quitté Lille. M. Cochez fait l'historique de la question des quatre forages en cours d'exécution. M. Philippeau donne connaissance de son rapport résumant l'état actuel des travaux des dits forages: A) les quatre forages d'essais prévus ont été exécutés aux emplacements choisis: I° au Quai Platel, sur le bord de la Basse Deûle; 1° dans la fortification, à l'Est des installations d'épuration; 5° dans la fortification, près du Pont Royal; 4° au champ de courses, sur le bord de la rue du Bois. En ce qui concerne ce dernier, l'analyse chimique ayant démontré la présence de fer en quantité un pou trop forte (0 g.00% par litre), un autre forage d'essai (N° 5) a été exécuté dans la fortification, entre les Nos I et 3, ce forage est également terminé; B) L'eau des forages d'essais Nos I,2 et 3, a donné d'excellents résultats à l'analyse, tant au point de vue chimique qu'au point de vue bactériologique; C) comme débit, les résultats sont satisfaisants, sauf au N° 2 qui n'a donné que I2 à I3 m. cubes heure avec une dénivellation de 17 à 19 mètres, tandis que le Nº 4 (champ de Courses) a présenté un débit de 34 à 35 m. cubes, avec dénivellation de 3 à 3 mètres, et le N° 5, al m. cubes avec une dénivellation de 1.73 (l'analyse de l'eau de ce forage n'est pas encore terminée). D) les forages définitifs Nos I et 2 sont également achevés. Le N° I, après I5 jours de pompage, a donné de 40 à 45 m. cubes à l'heure en dénivelant de I7 à I9 m. Après acidification de l'eau, le débit constaté a été de I30 m. cubes d'abord et s'est ensuite stabilisé aux environs de I06 m. cubes. Cette opération a donc donné de bons résultats.